

PAR COURRIEL

Québec, le 9 mars 2026

Monsieur Michel Gaudet
Président du conseil d'administration
Confédération des organismes de
personnes handicapées du Québec
7000, avenue du Parc, bureau 407
Montréal (Québec) H3N 1X1

**Objet : Appel ciblé de candidatures au Comité consultatif de lutte contre
la pauvreté et l'exclusion sociale**

Monsieur le Président,

En 2005, le gouvernement du Québec mettait sur pied le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Ce comité a comme principal objectif de conseiller la ministre responsable au sujet des actions du gouvernement en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Actuellement, deux postes sont vacants par démission et deux mandats sont échus au sein du Comité. Par la présente, une démarche de consultation est donc lancée en vue de nommer de nouveaux membres au Comité.

En vertu de la Loi visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Comité est formé de 17 membres nommés par le gouvernement sur la recommandation de la ministre, pour un mandat d'au plus trois ans.

Plus spécifiquement :

- Deux des membres sont non-votants et issus de la fonction publique québécoise.

... 2

- Parmi les quinze membres votants, cinq proviennent d'organismes représentatifs en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dont au moins trois sont également des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.
- Les dix autres membres proviennent des milieux patronal, syndical, municipal, communautaire ou d'autres secteurs de la société civile.

En vertu de la Loi, le Comité doit équitablement refléter la diversité régionale et démographique de la société québécoise.

Ainsi, dans le respect des critères prévus par la Loi, les milieux de provenance de candidatures à prioriser dans le cadre de cet exercice sont les suivants : municipal, syndical, patronal et autres secteurs de la population civile. Par souci d'équité, les représentants de ces groupes seront priorisés, soit ceux provenant des milieux autochtone et anglophone ainsi que des minorités ethniques ou sexuelles. Les régions suivantes seront également priorisées : le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent.

Je sollicite donc votre organisation pour partager cet appel ciblé de candidatures dans votre réseau et pour proposer des candidates ou candidats provenant des milieux, groupes et régions identifiés comme prioritaires. Les critères détaillés de candidature sont disponibles en pièce jointe. Les candidatures recommandées devront être accompagnées d'un curriculum vitæ (formulaire en pièce jointe) ainsi que d'une lettre de recommandation indiquant le soutien de votre organisation à la personne proposée et ses qualités pour le poste visé.

Je vous prie de transmettre votre proposition par courriel, au plus tard le 30 mars 2026, à l'adresse courriel suivante : dplpac@mess.gouv.qc.ca.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes plus sincères salutations.

La ministre responsable,



Chantal Rouleau

p. j. : Critères de sélection et formulaire Curriculum vitæ abrégé